



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 15 SEPTEMBRE 2015

Présents : Sylviane NOEL, Emmanuelle DALLA COSTA, Marjorie GUFFON LOOS, Christian HENON, Vincent MASSARIA, Patrick MOLENE, Emmanuel PRICOT, Alain ROUX, Jérôme GAY

Absents : Virginie JEAN, donne pouvoir à Sylviane NOEL

Secrétaire de séance : Christian HENON.

Début de la séance à 18 heures 30.

1 – Information préalable

Madame le maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Serge Bocquet en raison de nouvelles responsabilités professionnelles qui ne lui laissent plus le temps d'assumer ses fonctions d' élu.

2 – Déclaration d'Intention d'Aliéner.

- SCI AK/ M. Alain EUVRARD (Parcelle B.2753 – Romme)

- M et Mme BOBEAU/Mlle VERBIESE et M. FAVRE (parcelles A.2386/2387/206 – Cusson)

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter

3 - Plan local de l'habitat :

La Communauté de Commune Cluses Arve et Montagne est dans l'obligation de mettre en place un plan local de l'habitat sur la période 2015 - 2020 afin de prévoir le développement de l'habitat et la cohérence de ce développement sur l'ensemble du territoire des dix communes.

Le conseil municipal prend acte de ces prescriptions pour notre commune et le territoire dans sa globalité et valide donc le PLH à l'unanimité. Ce document est librement consultable en Mairie.

5 – Dates d'ouverture et de fermeture de la station de ski – Saison 2015 - 2016

La date d'ouverture est fixée au 19 décembre 2015, premier samedi des vacances de Noel

La date de fermeture est fixée au 14 mars 2016. Les vacances de février se terminant très tôt cette année (le 7 mars) ; il est décidé de prolongé la saison d'une semaine après cette date, de façon à profiter de l'enneigement encore satisfaisant à cette époque.

6 - Prix des forfaits de ski

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les stations du Mont-Saxonnex et du Reposoir sur les tarifs des remontées mécaniques pratiqués par les 3 stations ; le but étant de ne plus se faire concurrence pour quelques euros en ayant des tarifs harmonisés, de simplifier notre grille tarifaire et de travailler dans un esprit de partenariat. Ainsi, dès cet hiver les forfaits saison, semaine et journée pris à Romme seront valables sur le domaine skiable du Reposoir et vice versa. Par ailleurs, désormais, tout achat d'un forfait saison ou semaine donnera droit à des offres dans différentes structures de la 2CCAM (piscine, patinoire, musée, etc).



| Forfaits Romme extension Reposoir ou Reposoir extension Romme | Journée | ½ journée | Semaine = 6 jours de ski | Prévente saison | Saison |
|--|----------------|------------------|---------------------------------|------------------------|---------------|
| Adulte | 11 | 8,5 | 60 | 90 | 120 |
| Enfant | 8 | 6 | 47 | 62 | 81 |
| Famille (prix/pers dès 2 adultes + 2 enfants) | | | 52 | | |

Tout achat d'un forfait semaine donnera droit à :

- 1 jour ski dans chaque station balcon (alpin ou nordique)
- 1 entrée patinoire + patins à la patinoire de Cluses
- 1 entrée au centre nautique de Cluses
- 1 entrée au musée de l'horlogerie et du décolletage

Tout achat d'un forfait saison et prévente saison donnera droit à :

- 1 jour ski dans chaque station balcon (alpin ou nordique)
- 1 entrée patinoire + patins à la patinoire de Cluses
- 1 entrée centre nautique de Cluses
- 1 entrée au musée de l'horlogerie et du décolletage
- 1 forfait ski nocturne aux Carroz

> Tranches d'âges :

- Gratuité moins de 4 ans et plus de 75 ans
- Tarif enfant : de 4 ans à moins de 14 ans
- Tarif adulte : de 14 ans à moins de 75 ans

> Période de vente : 1er au 28 décembre 2015

Arrivée de M. Jérôme GAY

7 – Horaires d'ouverture et de fermeture de la station de ski et du foyer de ski

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les horaires proposés par la Commission ski :

| | RM | Foyer |
|--|---------------|---------------|
| Noel | 9.30 - 16.30 | 9.00 - 19.00 |
| Lundi, mercredi en janvier | 11.00 - 16.30 | 10.30 - 17.30 |
| Mardi, jeudi en janvier | fermé | fermé |
| Vendredi Samedi Dimanche en janvier | 9.30 - 16.30 | 9.00 - 19.00 |
| Février | 9.00 - 17.00 | 8.30 - 19.00 |



8 - Tarif de location du matériel de ski

Le diagnostic réalisé par le cabinet Dianeige sur notre station montre que les prix actuels sont trop élevés par rapport à la concurrence. Le conseil municipal décide donc de revoir les tarifs à la baisse comme suit :

Panoplie ski alpin :

Journée enfant : 12 euros

Journée adulte : 17 euros

Suppression des offres demi journées

Ski de fond : les tarifs actuels sont reconduits avec suppression de l'offre demi journée

Luges bouées : 5 € la ½ journée

Décision modificative :

Sur demande de la trésorerie, il convient d'apporter une décision modificative au budget afin d'ajuster le montant des intérêts des échéances de prêts comme suit :

Dépenses imprévues chapitre 022 : -3910.00 euros

Intérêts réglés à l'échéance chapitre 66 compte 66111 : + 3910.00 euros

Le conseil approuve à l'unanimité

Questions diverses

Motion de soutien à la clinique de Cluses

L'Agence Régionale de la Santé de la Région Rhône-Alpes a fait connaître sa décision de suspendre les autorisations de chirurgie à la clinique des Grandes Alpes, au lendemain de la reprise de son exploitation par le groupe Noalys.

Cette décision intervient alors que le groupe Noalys prévoit d'investir 8 millions d'euros dans la construction, au cœur du bassin clusien, d'une nouvelle clinique des Grandes Alpes qui devrait abriter une équipe de 60 personnes pour une cinquantaine de lits.

En dépit de l'incertitude qui pèse sur le maintien ou non de ses activités, la direction du groupe a décidé de maintenir les emplois et de se mobiliser aux côtés de ses salariés.

Alors que les structures publiques environnantes sont saturées, il est inconcevable de ne pas saisir l'opportunité de maintenir une offre relevant de l'initiative privée.

Il est tout aussi regrettable que l'absence d'un dialogue constructif avec la sphère publique pénalise à jamais notre territoire, contraint à une désertification médicale, qui devient, chaque jour, une réalité de plus en plus criante.

Enfin, un centre de premier recours ne peut être pérennisé en l'absence d'une activité chirurgicale. Deux risques en résulteraient :

- l'isolement face à des prestations essentielles de proximité ;
- l'éloignement des patients de notre territoire et de leurs familles menacent notre territoire.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal affirme sa volonté de voir aboutir les démarches engagées par la clinique des Grandes Alpes, visant au maintien et au développement d'un équipement médical de proximité, à dimension humaine, efficace et efficient.

Achat de parcelles pour le dévoiement de la route de la Croix Jérémie

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'acquérir deux parcelles, nécessaires aux travaux de dévoiement de la route de la Croix Jérémie :

- La parcelle cadastrée A 1059 appartenant à Monsieur Gilbert MAISTRE : cette vente est consentie à hauteur de 1,50€ du m².

- La parcelle cadastrée A 1058 appartenant à Monsieur Alain GUFFON : cette parcelle fera l'objet d'un échange avec une autre parcelle de même superficie, appartenant à la Commune, située à proximité de l'habitation de Monsieur GUFFON.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Dates d'astreinte de M. Pierre Marchand pour le déneigement

Sur proposition du maire, le conseil vote à l'unanimité le début de la période d'astreinte au 23 novembre 2015, et la fin de cette période au 1 avril 2016.

Commission voirie

Une étude a été lancée par la communauté de communes pour le transfert de la compétence voirie à la 2 CCAM.

Le balayage des voies communales a été effectué

La consultation des entreprises pour la réfection de la route de la Croix Jérémie a été lancée : les travaux devraient pouvoir démarrer fin octobre pour une durée de 2 à 3 semaines.

Départ de M. Jérôme GAY

Ecole

Dans un souci d'économie, les achats de papier pour l'école seront groupés avec les achats de papier pour la mairie

Ski

Les recrutements sont en cours pour la saison à venir

Une révision de la dameuse et une remise en état sont en cours

Suite à la volonté de Mme LAPERRIERE de ne pas reprendre la gestion du foyer, des discussions sont en cours pour trouver un mode de fonctionnement qui permette de pérenniser la rentabilité de cette exploitation durant l'hiver

Remplacement d'Alexandre MARCHAND

Suite au départ d'Alexandre Marchand, le conseil municipal souhaite renouveler son poste en emploi d'avenir. Deux candidatures ont été reçues à ce jour.

Remplacement de M. Bocquet à la commission urbanisme

M. Bocquet, démissionnaire avait en charge la commission urbanisme. Melle Emmanuelle Dalla-Costa accepte de prendre en charge cette commission.

Bois

Alain Roux présente l'état d'assiette des coupes pour l'année 2016. Après mise en place du périmètre de protection du captage de la Pechettaz, l'ONF propose de passer en coupe pour 2016 les coupes prévues pour 2017, soit :

Parcelle 12 ; 13 ; 31 ; 32 pour un cubage totale de 1000 m³



Le conseil valide à l'unanimité

Des chablis pour un cubage de 50 m3 sont à exploiter au lieu-dit la Pechettaz.

Le GR 96 est en cours de balisage. La partie haute vers Vormy est terminée, et la partie basse entre Romme et la Frasse est en cours de réalisation

Commission tourisme

Les vues panoramiques et les pupitres descriptifs sont réalisés. Leur mise en place interviendra dans l'automne.

Les heures et dates d'ouverture du point info de Romme vont être revues l'été prochain pour s'adapter de façon plus précise à la demande.

Une course d'orientation permanente avec pose de balisage va être installée sur la commune au printemps

Commission bâtiments

La construction du lotissement à la Frasse par la SEMCODA a pris un peu de retard suite à une erreur d'implantation. Le terrassement sera repris en fin d'automne, et la maçonnerie commencera suite à ces reprises en fonction des conditions météorologiques.

La construction de la chèvrerie a dû être reportée au printemps 2016, les démarches administratives préalables et nécessaires ayant été plus longue que prévues.

Fin de la séance à 23 h00